DOSSIER TECHNIQUE
NOTICE DE MONTAGE
NOTICE D'UTILISATION



Notice de montage NOT - FR - 107

POTEAUX RIGIDES

Version du 10-04-26

1. PREAMBULE

Les poteaux rigides de la gamme CONEKT (ANCREE, P500, P700, PL700, P1000) font partie des interfaces de la gamme d'ancrages et de lignes de vie CONEKT du réseau des spécialistes de la hauteur L'Echelle Européenne.

Ces interfaces et les platines, crapauds et fixations associées permettent de fixer les lignes de vie CONEKT directement sur des dalles bétons ou sur la charpente du bâtiment.

Les systèmes antichute CONEKT sont des équipements permettant de sécuriser les déplacements et les postes de travail en hauteur de tout type de personnel ou opérateur technique intervenant sur un bâtiment ou sur une machine.

Associée à l'utilisation d'un EPI (Équipement de Protection Individuel) antichute, les lignes de vie et ancrages CONEKT permettent de s'amarrer pour un poste de travail en hauteur ou un déplacement en hauteur.

Ce système de ligne de vie est fabriqué par L'Echelle Européenne à Saint Jean de védas (France) :

L'Echelle Européenne SAS
455 rue Henri Farman
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél : 0467 27 36 55
E-mail : info@echelle-europeenne.com
Site web : www.echelle-europeenne.com

Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.

2. UTILISATION

Les consignes d'installation et conditions d'utilisation inscrites dans cette notice technique doivent être respectées impérativement.

Avant chaque utilisation, l'utilisateur effectue une vérification de l'équipement, afin de s'assurer qu'il est utilisable et fonctionne correctement.

L'utilisateur devra s'assurer via une vérification visuelle :
- du bon état général apparent
- qu'un composant ne soit pas détérioré ou déformé.

Tout système doit être immédiatement retiré de la circulation si sa sécurité est mise en doute, ou s'il a été utilisé pour arrêter une chute.

Il convient de ne plus en faire usage tant qu'une personne compétente n'autorise pas par écrit sa réutilisation.

Il est important de noter que :

• L'utilisation de la ligne de vie doit être effectuée par une personne en bonne santé, et en pleine possession de ses moyens physiques.

• L'équipement ne doit être utilisé que par une personne formée et compétente pour l'utiliser en toute sécurité. La connexion à la ligne de vie d'un EPI et l'utilisation de celui-ci doivent avoir fait l'objet d'une démonstration à tout opérateur avant usage.

• Un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail.

Attention, toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant, et que toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires du fabricant.

Il est strictement interdit de changer, modifier, ajouter ou transformer les interfaces des lignes de vie CONEKT.

Il est important de prendre en compte le danger susceptible de survenir lors de l'utilisation de plusieurs articles dans lesquels la fonction de sécurité de l'un des articles est affectée par la fonction de sécurité d'un autre article ou interfère avec celle-ci.

Attention, il est important d'observer que pour tout système d'arrêt des chutes, il est essentiel pour la sécurité que la disposition ou le point d'ancrage soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au maximum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Dans un système d'arrêt des chutes, il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute.

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien, pour les examens périodiques ainsi que les instructions relatives aux réparations, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit.

Respecter les règles d'association des produits EPI pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme EN363 (chapitre VII).

L'utilisation du dispositif consiste, avant d'utiliser le dispositif antichute, à vérifier, chaque fois, que la ligne de vie est en état de fonctionnement (non déformée, non corrodée, les fixations bien serrées).

L'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.

Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes. L'utilisateur doit être relié à l'ancrage par l'intermédiaire d'un système

antichute conforme (antichute à rappel automatique ou longe), au point sternal ou dorsal de son harnais.

A proximité de l'ancrage, un panonceau informe l'utilisateur de la date d'installation et de la dernière vérification périodique.

3. LIMITES D'UTILISATION

La résistance du système antichute étant directement liée à la qualité du support, la conformité ne pourra être établie que si le (s) matériau (x), constituant celui-ci, est (sont) exempt(s) de tout vice de fabrication ou de chute de performance dépendante de sa mise en œuvre ou de son utilisation (vieillissement, surcharge, attaques chimiques ou climatiques, …).

L'installation des lignes de vie et ancrages CONEKT sera réalisée dans les règles de l'art et en respectant les recommandations du fabricant des éléments de fixation (chevilles…).

Pour le bois, il est obligatoire de se reprendre par tiges traversantes ou par contre-platine.

Les pièces et accessoires ainsi que la position et la qualité des ancres structurelles seront rigoureusement ceux, décrits dans ce dossier technique.

4. GARANTIE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Les composants CONEKT sont garanties pour une durée de 5 ans.

Seule la vérification périodique peut mettre au rebut certains composants.

L'ensemble des composants de la ligne de vie CONEKT est traité contre la corrosion et le rayonnement UV.

5. VERIFICATION DU SYSTEME

Il impératif d'effectuer des examens périodiques réguliers des lignes de vie CONEKT, du fait que la sécurité de l'utilisateur est strictement liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement.

L'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant.

La vérification périodique des systèmes antichute CONEKT consiste à s'assurer du bon état général de l'ensemble des pièces composant ce système. La fiche de vérification des lignes de vie CONEKT liste l'ensemble des points de vérification. Un point particulier est à vérifier, le marquage des pièces doit rester lisible et les panonceaux doivent être correctement renseigné.

6. DECLARATION DE CONFORMITE

ATTESTATION

DE CONFORMITÉ

POTEAUX RIGIDES CONEKT



L'Echelle Européenne atteste que, à la suite des essais de résistance statique et notes de calculs réalisés, les poteaux rigides ANCREE, P500, P700, PL700 et P1000 de la gamme CONEKT, respectivement référencés A0005547, A0014080, A0015728, A0015709 et A0015731, montés dans les règles de l'art et en respect des consignes en vigueur :

- **par fixation directe** dans support maçonnerie à l'aide de goujon à expansion mécanique ou scellement chimique M12,
- **par crapautage** sur poutrelle H ou I de charpente métallique à l'aide de crapaud simple (A0011644) ou double (A0014109) et boulonnerie M12,
- **par bridage** sur poutre bois ou métallique de dimensions prédéfinies à l'aide de contre-platine (A0006092, A0014086) ou brides en U (A0014848-9) et tiges filetées M12,

sont suffisamment dimensionnés pour recevoir des systèmes antichute de type A, C ou D et répondent aux exigences de charge de 15kN pour 4 utilisateurs des normes :

EN 795 : 2012	*Équipement de protection individuelle contre les chutes – Dispositifs d'ancrage*
CEN/TS 14415 : 2013	*Recommendations for anchor devices for use by more than one person simultaneously.*

sans présager de la tenue du support (bâti béton, poutre bois ou acier, ...) qui doit résister aux efforts résultants en traction et cisaillement transmis dans la notice de montage et pouvant nécessiter un test à l'extractomètre ou une étude de charpente par un organisme tiers.

Fait à Saint Jean de Védas, le
16/02/2026

Eric SPRENGER
Responsable BE

L'Echelle Européenne SAS au capital de 1 038 112.25 euros
RCS Montpellier 378 658 827 00035 - APE 8229Z - N° TVA : FR84378658827
Parc DASSAULT - 447, Rue Henri FARMAN - 34430 ST JEAN DE VEDAS – France
Tél : 0033 (0)4 67 27 36 55 - Fax : 0033 (0)4 67 07 50 05
www.echelle-europeenne.com - email : info@echelle-europeenne.com

7. PRESENTATION DES COMPOSANTS

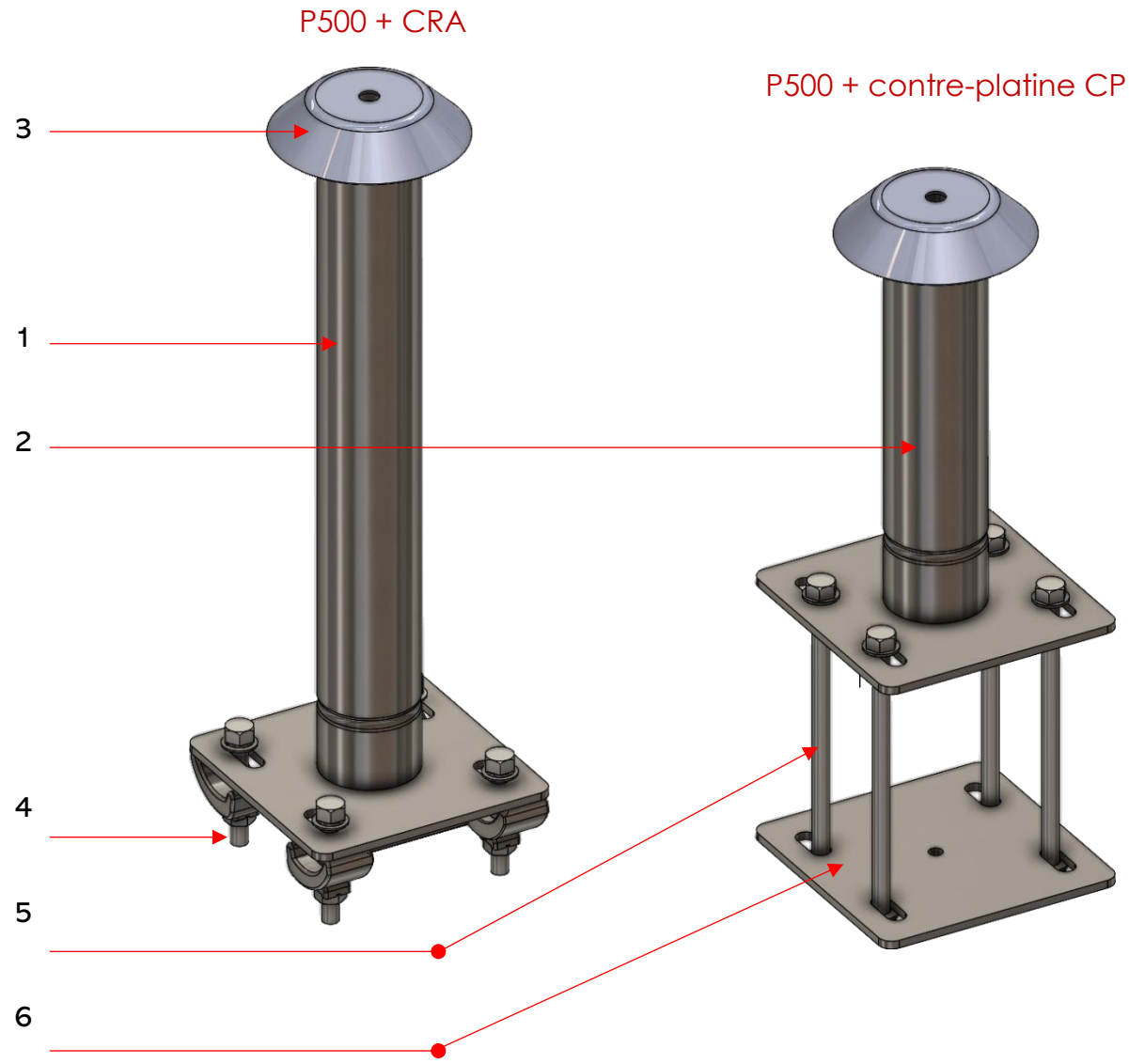

Référence des composants

1 – P500 – Poteau rigide H500mm (collerette comprise)

2 – COLR – Collerette ronde pour poteau

3 – CRA – Crapauds double

4 – TF300 – Lots de tiges filetées de 300mm

5 – P101 – Contre-platine poteau rigide

8. MONTAGE DES POTEAUX RIGIDES

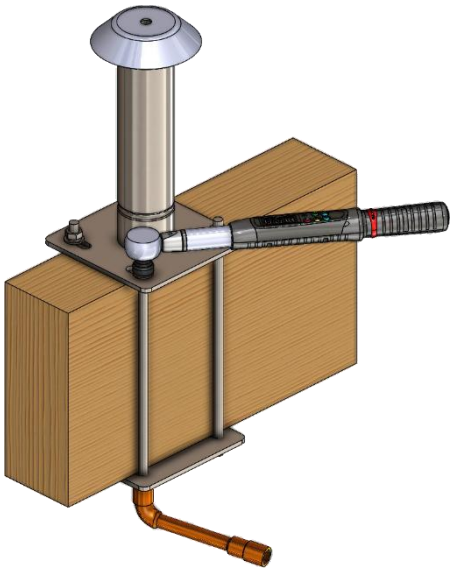

Le montage des interfaces standards peut se faire soit :

- **Par bridage** sur poutre bois ou métallique de dimensions prédéfinies à l'aide de contre-platine (A0006092, A0014086) ou brides en U (A0014848, A0014849) et tiges filetées M12 longues.
- Par **crapautage**
- Par **fixation directe** dans un support maçonnerie à l'aide de goujon à expansion mécanique ou scellement chimique M12 avec des scellements chimiques, mécaniques ou par perçage et taraudage d'un support métallique.

Les vis ou tige fileté doivent être de diamètre M12 en acier zingué ou inox en cas de milieu soumis à la corrosion (milieu marin, …). Un système d'anti-desserrement doit être mis en place (écrou Nylstop, rondelle grower, …).

a. Fixation par bridage sur poutre

Le bridage s'effectue par serrage autour du support à l'aide de la contre-platine et 4 tiges filetées M12.

Le poteau rigide P500 permet de brider des supports de 80 à 125 mm de large.

Les poteaux rigides P700, PL700 et ANCREE (h450mm) permettent de brider des supports de 110 à 195 mm de large.

Le poteau rigide P1000 permet de brider des supports de 140 à 235 mm de large.

La hauteur maximale du support doit être de 940mm.

En fonction du poteau, le support bridé doit résister aux efforts suivants :

	Effort sur le support bridé				
	ANCREE	P500	P700	P1000	PL700
Effort de réaction (daN)	1800				
Moment de flexion (daNm)	810	900	1260	1800	1800

b. Fixation dans maconnerie

Les poteaux rigides de la gamme CONEKT se fixent par l'intermédiaire de fixations M12 inox, soit par un système à expansion mécanique soit par scellements chimiques d'une résistance minimum de :

	Résistance au glissement de la fixation				
	ANCREE	P500	P700	P1000	PL700
En Traction (daN)	2000	1500	3000	2500	3000
En cisaillement (daN)	375	375	375	190	375

A noter que nos goujons mécaniques standards M12 inox réf. A0010435 (A0010447 en kit de 4) possèdent une résistance au glissement de 2000daN en traction dans béton non-fissuré C20/C25.

En fonction de l'interface et du support maçonnerie, il est recommandé de passer sur un scellement chimique.

Un test à l'extractomètre doit être réalisé sur chantier à 500daN pendant 15 secondes pour valider la tenue des fixations choisies :

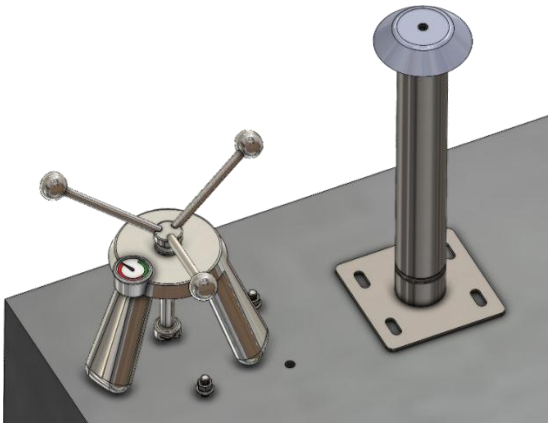

Sur l'ensemble des poteaux et ce quel que soit le type de fixation, le couple de serrage doit être de 35Nm :

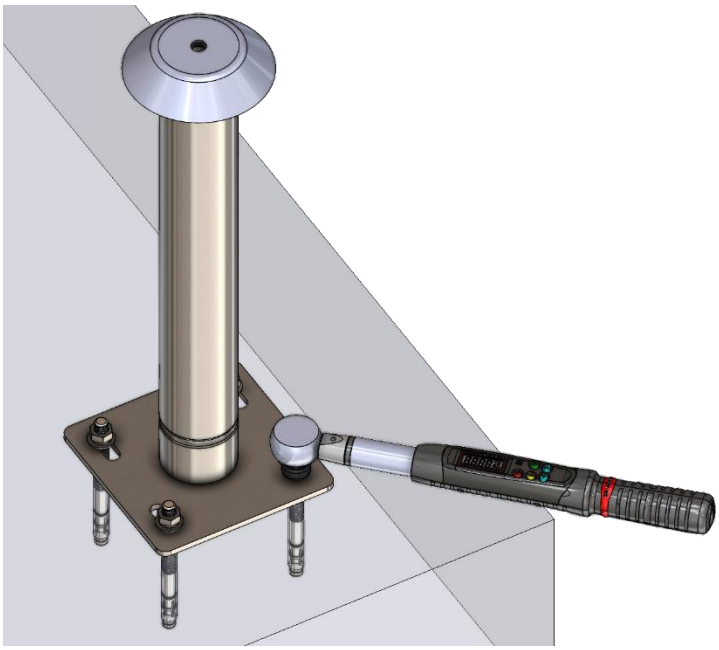

Il est très important de suivre avec grande attention les règles de pose du fabricant de fixations.

9. DOCUMENTATIONS A FOURNIR APRES UNE INSTALLATION

Pour l'utilisateur, la documentation relative à l'installation fournit la preuve que l'installation a été effectuée correctement. De plus, elle sert de base essentielle à l'examen ultérieur du dispositif d'ancrage, étant donné que, dans bien des cas, la fixation des dispositifs d'ancrage n'est pas visible ou accessible.

Après l'installation, il convient de transmettre à l'utilisateur des copies de la documentation relative à l'installation. Il convient que cette documentation soit conservée dans le bâtiment en vue des examens ultérieurs du dispositif d'ancrage.

Il convient que la documentation relative à l'installation contienne au moins les informations suivantes:
– l'adresse et l'emplacement de l'installation ;
– le nom et l'adresse de l'entreprise ayant réalisé l'installation ;
– le nom de la personne responsable de l'installation ;
– l'identification du produit (fabricant du dispositif d'ancrage, type, modèle/article) ;
– le dispositif de fixation (fabricant, produit, forces de traction et transversales admissibles) ;
– le plan schématique de l'installation, par exemple du toit, et les informations pertinentes pour l'utilisateur, telles que la position des points d'ancrage (par exemple pertinents en cas de neige).

Il convient d'apposer ce plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible ou disponible pour tous (par exemple, au niveau du point d'accès au toit). (Voir Figure A.1).

Il convient que les déclarations faites par l'installateur responsable soient signées par lui et attestent au minimum que le dispositif d'ancrage :
– a été installé conformément aux instructions d'installation du fabricant ;
– est conforme au plan ;
– a été fixé sur le support spécifié ;
– a été fixé comme spécifié (par exemple, nombre de boulons, matériaux corrects, position/emplacement corrects) ;
– a été mis en service conformément aux informations fournies par le fabricant ;
– a été fourni avec des informations photographiques/une documentation, notamment lorsque les fixations (par exemple les boulons) et le support sous-jacent ne sont plus visibles une fois l'installation terminée. La figure suivante donne un exemple de plan d'installation.

Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage et le plan au sol de la zone d'installation.

POTEAUX RIGIDES

Plan schématique de l'installation

Bâtiment/Structure

Adresse :
Remarques :

N° de commande :
Type de commande :
Forme du toit :
Dispositif d'ancrage

Client

Nom :
Adresse :

Contact :
N° de téléphone :

Installateur

Nom :
Adresse :

Chef installateur :
N° de téléphone :

Dispositif d'ancrage

Fabricant :
Identification du modèle/type

Composant du bâtiment

Composant 1 : par exemple plafond en béton
Composant 2 : par exemple poteau en béton
Matériau de construction : par exemple béton armé

Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm
Épaisseur minimale : par exemple : 500 mm
Qualité: par exemple : C25/30

Fixations/Goujons

Données relatives aux fixations

Données non requises si fixation traversante

Situation réelle :

Diamètre du trou foré : mm
Profondeur du trou foré : mm
Couple : Nm

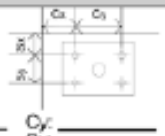

Distance de bord Cx : Cy:
Espacement axial Sx : Sy:

Type:
Matériel :
Distance min. du bord (c) :
Espacement axial min. (s) :
Épaisseur min. du composant :
Résistance à la traction admissible
Force de rupture admissible:

Remarques :

Méthode de forage :
Dispositif d'essai :

☐ Marteau
☐ Rotatif
☐ Clé dynamométrique

☐ Nettoyage du trou foré
☐ Dispositif d'essai des fixations

Choc ☐ oui ☐ non
Système ☐ Humide ☐ Sec
☐ oui ☐ non

LISTE DE CONTRÔLE :

- ☐ Subsrat sauf exception (aucun doute sur la capacité)
- ☐ Installation conforme aux instructions du fabricant
- ☐ Fixations recommandées utilisées
- ☐ Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification
- ☐ Fixations visibles
- ☐ Plan d'installation apposé sur le site →
- ☐ Immobilisation des vis par technique de fixation reconnue
- ☐ Informations complémentaires

Plan au sol du toit

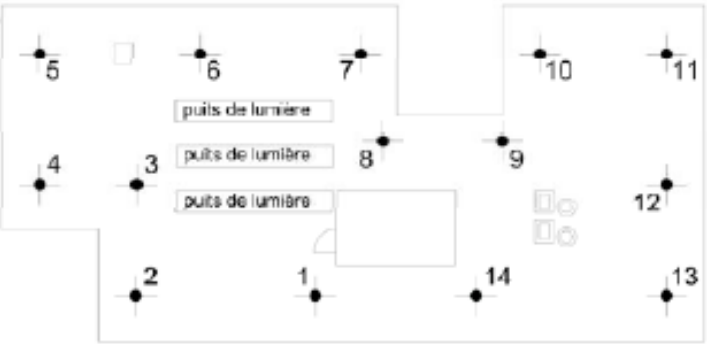

Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?

Point d'ancrage 1	Point d'ancrage 5	Point d'ancrage 9	Point d'ancrage 13
Point d'ancrage 2	Point d'ancrage 6	Point d'ancrage 10	
Point d'ancrage 3	Point d'ancrage 7	Point d'ancrage 11	
Point d'ancrage 4	Point d'ancrage 8	Point d'ancrage 12	

Fixations supplémentaires :
Remarques du chef installateur :

Date : **Signature:**

10. FICHES TECHNIQUES DES PRODUITS

POTEAU RIGIDE P500
Référence : A0014080

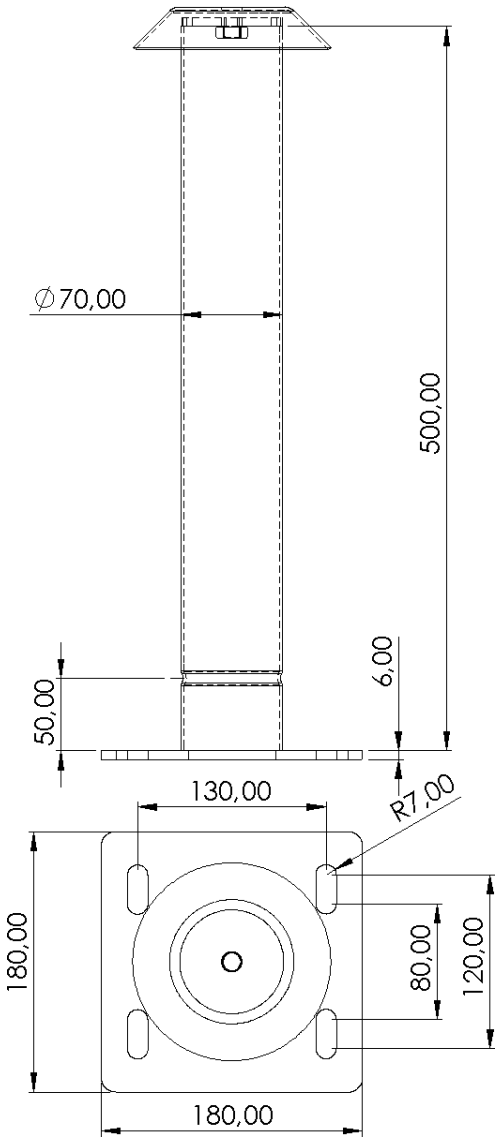

Descriptif : L'interface P500 permet d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment *(dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé-collé).*

Le poteau rigide P500 est un poteau d'ancrage de hauteur 500mm, à section ronde Ø70mm, avec une collerette d'étanchéité *(livrée démontée, à assembler avec vis + rondelles M12 fournies).*

Le P500 permet de brider des supports de 80 à 125 mm de large.

En cas de fixation dans du béton, il faut privilégier des fixations chimiques M12 inox, type HVU HAS.

Une rainure placée en bas du tube permet de contrôler la déformation et ainsi protéger la zone fragile qu'est la soudure.

Cette interface est conçue pour recevoir les lignes de vie CONEKT rail et câble ainsi que tout type de point d'ancrage NF EN 795 type A, C ou D de marque CONEKT.

Composition du P500 :	ACIER S235 + galvanisation à chaud
Composition de la collerette :	Collerette en aluminium
Résistance du poteau :	Résistance avant déformation 600 daN Résistance à la rupture > 2200 daN
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A, C, D
Poids :	3300 g



POTEAUX RIGIDES

POTEAU RIGIDE ANCREE
Référence : A0005547

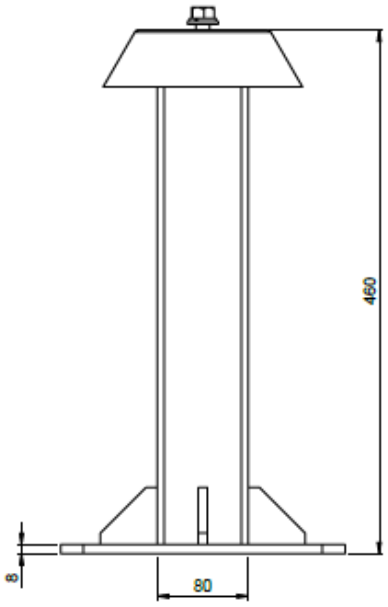

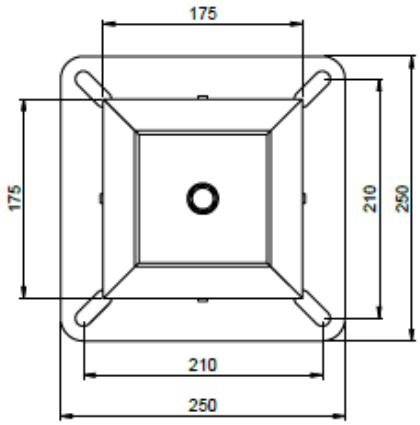

Descriptif : L'interface ANCREE permet d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment *(dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé-collé).*

Le poteau rigide ANCREE est un poteau d'ancrage de hauteur 450mm, à section carré 80mm, avec une collerette d'étanchéité *(livrée démontée, à assembler avec vis + rondelles M12 fournies).*

L'ANCREE permet de brider des supports de 80 à 195 mm de large.

En cas de fixation dans du béton, il faut privilégier des fixations chimiques M12 inox, type HVU HAS.

Cette interface est conçue pour recevoir les lignes de vie CONEKT rail et câble ainsi que tout type de point d'ancrage NF EN 795 type A, C ou D de marque CONEKT.

La connexion entre un ANCREE et un absorbeur CONEKT nécessite une platine S11.

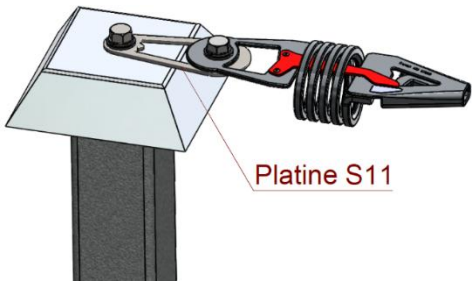

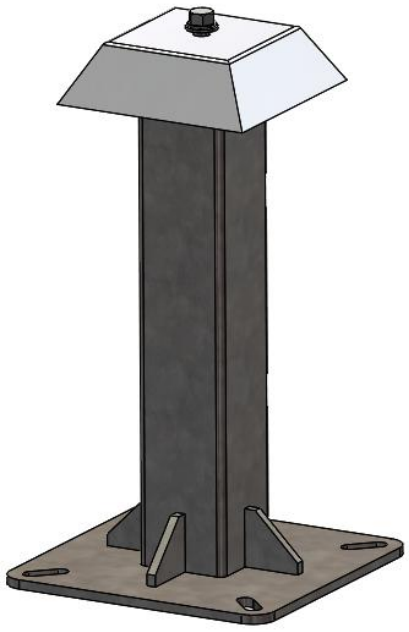

Composition du P500 :	ACIER S235 + galvanisation à chaud
Composition de la collerette :	Collerette en aluminium
Résistance du poteau :	Résistance à la rupture > 2200 daN
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A, C, D
Poids :	8300 g

POTEAUX RIGIDES

POTEAU RIGIDE 700

Références : A0015728 / P700

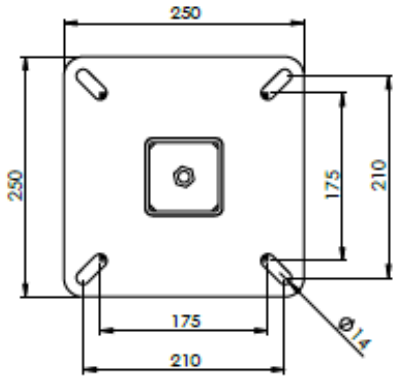

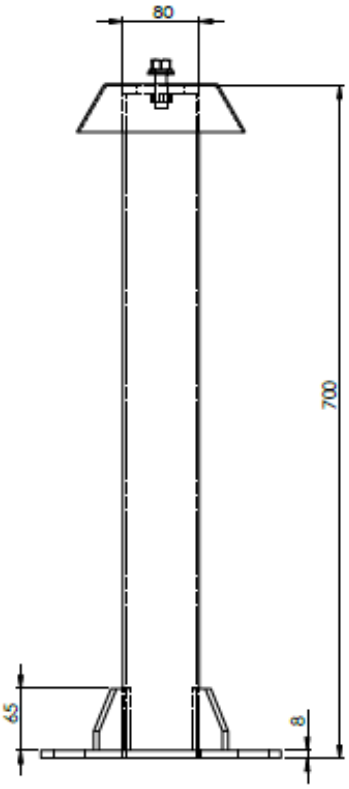

Descriptif : L'interface P700 permet d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment *(dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé-collé).*

Le poteau rigide P700 est un poteau d'ancrage de hauteur 700mm, à section carré 80mm, avec une collerette d'étanchéité *(livrée démontée, à assembler avec vis + rondelles M12 fournies).*

Le P700 permet de brider des supports de 80 à 195 mm de large, sous réserve de validation du bureau d'étude.

En cas de fixation dans du béton, il faut privilégier des fixations chimiques M12 inox, type HVU HAS.

Cette interface est conçue pour recevoir les lignes de vie CONEKT rail et câble ainsi que tout type de point d'ancrage NF EN 795 type A, C ou D de marque CONEKT.

La connexion entre un P700 et un absorbeur CONEKT nécessite une platine S11.

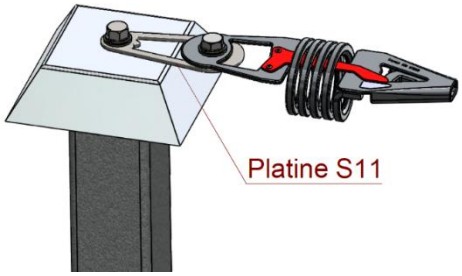

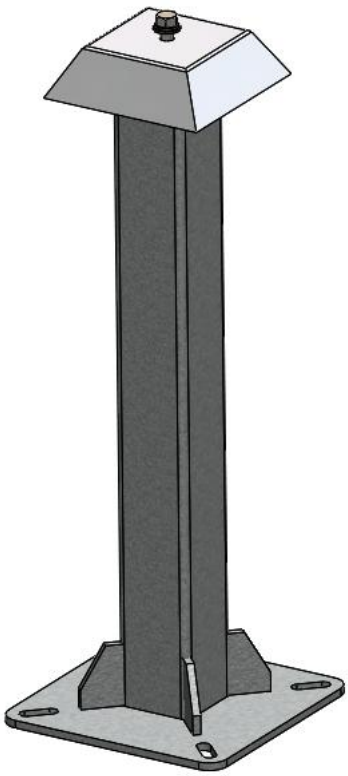

Composition du P700 :	ACIER S235 + Peinture époxy + Polyester finition RAL9007
Composition de la collerette :	Collerette en aluminium
Résistance du poteau :	
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A, C, D
Poids :	11 kg

POTEAUX RIGIDES

POTEAU RIGIDE P1000

Références : A0015731

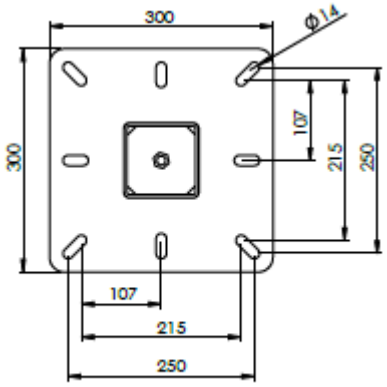

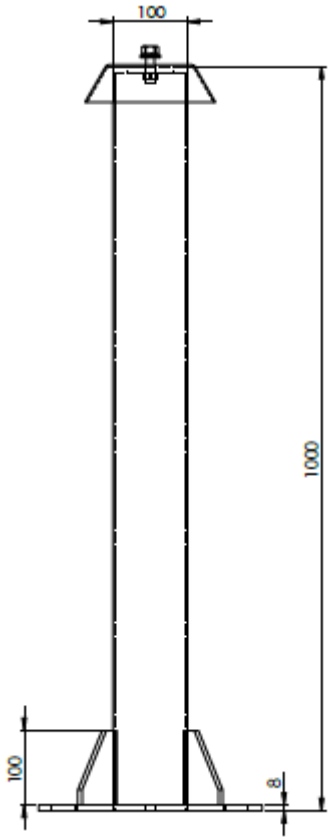

Descriptif : L'interface P1000 permet d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment *(dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé-collé).*

Le poteau rigide P1000 est un poteau d'ancrage de hauteur 1000mm, à section carré 100mm, avec une collerette d'étanchéité *(livrée démontée, à assembler avec vis + rondelles M12 fournies).*

Le P1000 permet de brider des supports de 100 à 235 mm de large, sous réserve de validation du bureau d'étude.

En cas de fixation dans du béton, il faut privilégier des fixations chimiques M12 inox, type HVU HAS.

Cette interface est conçue pour recevoir les lignes de vie CONEKT rail et câble ainsi que tout type de point d'ancrage NF EN 795 type A, C ou D de marque CONEKT.

La connexion entre un P1000 et un absorbeur CONEKT nécessite une platine S11.

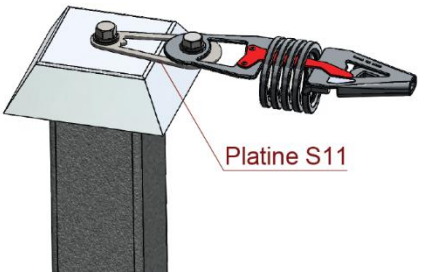

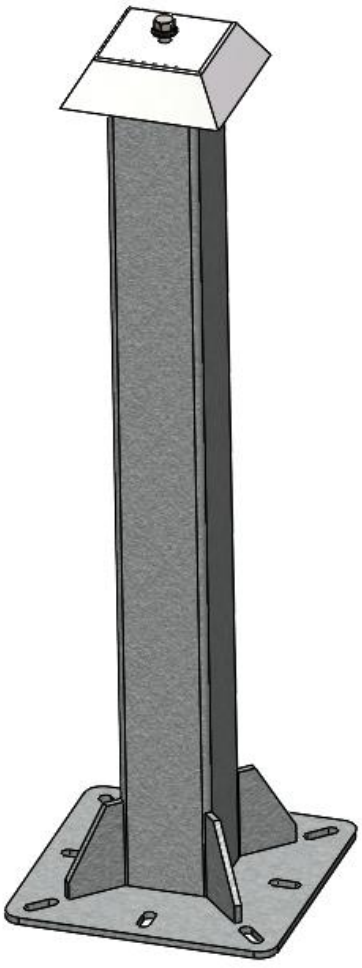

Composition du P1000 :	ACIER S235 + Peinture époxy + Polyester finition RAL9007
Composition de la collerette :	Collerette en aluminium
Résistance du poteau :	
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A, C, D
Poids :	19 kg

POTEAUX RIGIDES

POTEAU RIGIDE PL700

Références : A0015709

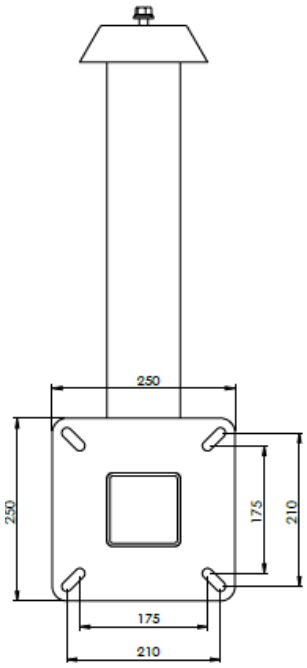

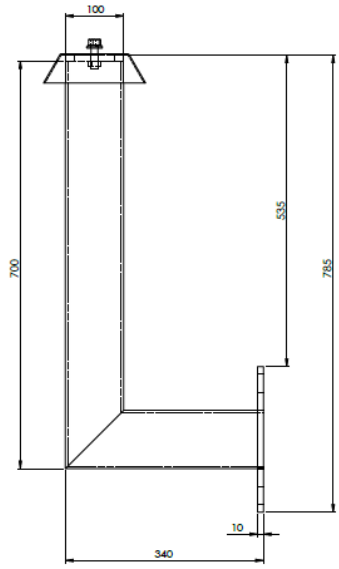

Descriptif : L'interface PL700 permet d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment (dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé-collé).

Le poteau rigide PL700 est un poteau d'ancrage en L, d'une hauteur 700mm et d'une longueur de 340mm, à section carré 100mm, avec une collerette d'étanchéité *(livrée démontée, à assembler avec vis + rondelles M12 fournies).*

Le PL700 permet de brider des supports de 80 à 195 mm de large, sous réserve de validation du bureau d'étude.

En cas de fixation dans du béton, il faut privilégier des fixations chimiques M12 inox, type HVU HAS.

Cette interface est conçue pour recevoir les lignes de vie CONEKT rail et câble ainsi que tout type de point d'ancrage NF EN 795 type A, C ou D de marque CONEKT.

La connexion entre un PL700 et un absorbeur CONEKT nécessite une platine S11.

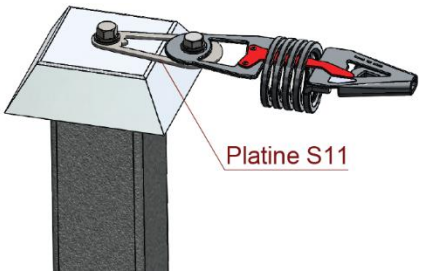

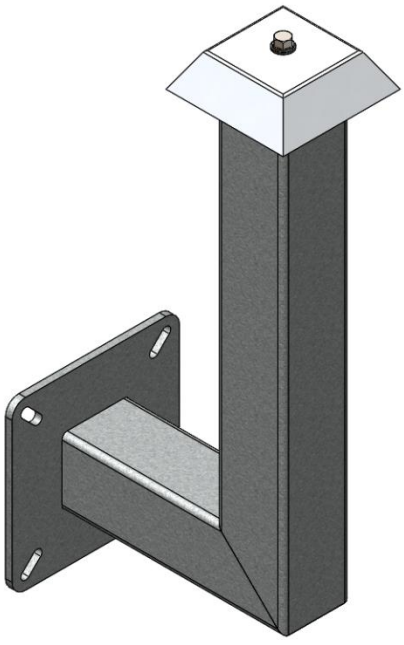

Composition du PL700 :	ACIER S235 + Peinture époxy + Polyester finition RAL9007
Composition de la collerette :	Collerette en aluminium
Résistance du poteau :	
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A, C, D
Poids :	16 kg

POTEAUX RIGIDES

CRAPAUD DOUBLE

Références : A0014108 / CRA

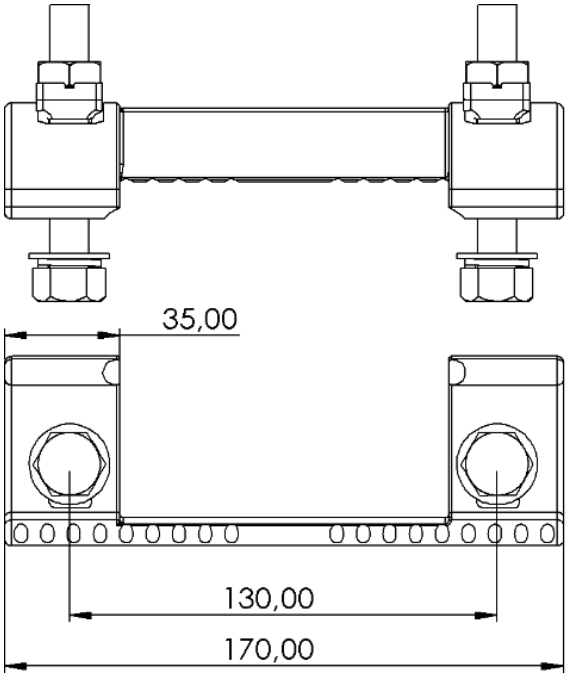

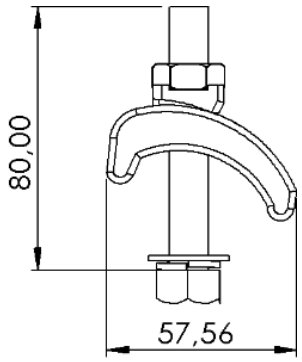

Descriptif : Le crapaud double CONEKT peut être utilisé directement sur les poteaux rigides standards ou sur-mesure.

Il a été également conçu pour être monté en combinaison avec les supports de crapauds.

Il permet de « pincer » les ailes des charpentes métalliques de 3 à 25mm d'épaisseur.



Composition :	ACIER E24
Finition :	Galvanisation à chaud
Résistance avec SC :	En traction : > 2000 daN Au glissement (par paire) : > 2000 daN
Poids :	750 g